

M. Melani Bonfatti.

Rome 12 avril 1820

Académie de France

Le fonsignè Barb. coll. del. m.  
 N. più lesin. s. q. all'incen  
 del Baemetta af. l. M. la  
 can. l'oss. Lu. d. lan. d. S. S.  
 une vote d'au la quelle le  
 sien Messin turino perfrinai  
 Messin al'Académie de  
 France demand la permissi<sup>on</sup>  
 d'aller i'lectre les parlatore  
 de Messin sur les archiva  
 billy Messin de Messin  
 existante au Vatican, à N  
 sien Solatari à N. Mari  
 Messin, et à la Minerva.

Cette favora a déjà et accordé  
 par son excellence à M. Solatari  
 episcopo perfrinai Messin  
 qui a compété avec peut ce  
 pécunia, et qd. et le fonsignè  
 all'incen de plus de 1000 d'or. L'or  
 complet avec de plus obtin<sup>er</sup> au sein turina  
 permissi<sup>on</sup> de Messin  
 d'aller la même par son permissi<sup>on</sup>  
 le fonsignè s'agit